

PARACHA EKEV – עקב

Chaque personne doit faire rentrer Chabat avec les horaires de la communauté qu'il fréquente
JERUSALEM Entrée: 18h56• Sortie :20h16 PARIS-IDF:21h12 •22h26 Tel-Aviv 19h18•20h18
Marseille 20h43•21h50 Miami 19h49•20h44 Palerme 19h59•21h00

Résumé des points principaux de notre Paracha:

Moché continue de s'adresser aux enfants d'Israël, et leur promet que s'ils réalisent les commandements de la Torah, alors, «*de ce fait*», ils prospéreront sur la terre qu'ils s'approprient à conquérir et dans laquelle ils vont s'installer conformément à la promesse divine faite aux patriarches. Moché leur adresse aussi des reproches quant à leurs fautes après la sortie Égypte (la faute du veau d'or, la révolte menée par Kora'h, celle des explorateurs, et leur révolte contre D.ieu à Tavéra, Massa, et Kivrot Hataava) : «*Vous avez été révoltés contre D.ieu depuis le jour où je vous ai connus*», leur dit Moché. Mais il revient également sur le pardon que D.ieu accorda après ces fautes, ainsi que sur les deuxièmes tables de la loi qu'Il a transmises après le repentir d'Israël. Durant ces quarante années dans le désert, D.ieu a nourri le peuple d'Israël par la Manne afin de lui apprendre «*que non pas sur le pain seul vivra l'homme, mais sur tout ce qui sort de la bouche de Hachem vivra l'homme*». Moché décrit la terre dans laquelle le peuple va entrer comme celle «*où coule le lait et le miel*». C'est aussi le lieu où la providence divine (désignée par la métaphore «*les yeux de D.ieu*») s'exprime de la manière la plus forte au monde.

Un passage clé de notre paracha est le second paragraphe du Chéma qui reprend les principes fondamentaux du premier paragraphe (situé dans la paracha de Vaét'hanane) et qui mentionne la récompense que D.ieu accorde pour l'accomplissement des mitzvots ainsi que l'inverse (exil et famine) pour celui qui les rejette D.ieu préserve. C'est aussi dans ce paragraphe que l'on trouve le verset fondateur du devoir de la prière ainsi qu'une référence à la résurrection des morts avec les temps messianiques.

« Et si l'on s'imagine être faible, physiquement ou moralement, c'est parce que l'on oublie, momentanément, que l'on est l'émissaire de D.ieu, dont les forces sont sans fin et sans limite. »

(Le Rabbi de Loubavitch)

« Tu seras béni de tous les peuples, ... » (Ekev 7,14)

Peu avant Roch Hachana de l'an 1883, le célèbre comte polonais Dravski se rendit sur la tombe de Rabbi Mena'hém Mendel à Rimanov pour prier. À la noblesse régionale venue lui présenter ses respects, il expliqua la raison de ce pèlerinage :

« À l'âge de huit ans, je tombai gravement malade. Ma mère fit appel aux meilleurs médecins, mais ils ne furent d'aucune aide. La voyant désespérée de sauver son fils unique, l'une de ses nobles amies lui dit que vivait à Fristik un rabbin qui faisait des miracles. Ma mère fit aussitôt atteler ses chevaux et partit avec son amie pour la maison du saint homme.

Lorsqu'elles arrivèrent à cinq heures du matin, la maisonnée était déjà éveillée, occupée à faire cuire le pain pour les nécessiteux. Lorsqu'on informa le tsaddik de la venue des deux femmes, il leur fit savoir qu'il les recevrait après l'office du matin, à neuf heures.

« A l'heure dite, la noble dame exposa la requête de ma mère au Rabbi qui répondit :

- "Est-ce car vous pensez que je suis un sorcier que vous êtes venues me voir ?

- Non, mais vous vivez plus près de D.ieu que la plupart des gens, c'est pourquoi vos prières sont plus attentivement écoutées " répondit-elle.

- " Dans ce cas, je prierai pour l'enfant", dit le Tsaddik.

Ma mère et son amie se retirèrent, mais par la porte qu'elles laissèrent entrouverte, elles virent le saint homme se tenir dans un coin et prier avec une telle ardeur que la sueur gouttait sur son visage. Après trois heures d'efforts, il les fit venir et leur déclara:

- "A midi précise, l'enfant a commencé à se rétablir. Quand il sera totalement guéri, amenez-le moi afin que je lui donne ma bénédiction."

Rentrée à la maison, ma mère, anxieuse, demanda aux serviteurs comment j'allais.

- "Il est toujours allongé", lui dit-on, "toutefois à midi il est sorti de l'état comateux dans lequel il était, et il a réclamé de l'eau."

Quelques semaines après, j'étais complètement rétabli. On m'amena au Rabbi qui me donna sa bénédiction et me demanda d'être toujours bon avec les juifs. J'ai tenu ma promesse et maintenant que je suis octogénaire, j'ai voulu venir à Rimanov pour prier sur sa sépulture. »

Le compte Dravski y pleura beaucoup, et selon l'usage juif, il y déposa un 'kvitel', rédigé en polonais...

« Il faut savoir qu'il est bien plus facile de se repentir et d'avouer ses fautes avant Roch Hachana qu'après. »

(Le Méam Loez, Nasso 5,5-6)

« Prends garde à toi, de peur que tu n'oublies Hachem, ton Eloqim, en ne gardant pas Ses mitsvoth et Ses ordonnances et Ses statuts, ... » (Ekev 8,11)

Lorsqu'un jour Rabbi Moché Tsvi de Savran cita une expression talmudique devant quelques-uns de ses h'assidim, un dayan qui se trouvait là fit remarquer que jamais le Talmud n'avait utilisé cette expression.

- « Quand as-tu étudié le traité auquel je fais référence pour la dernière fois ? demanda le tsaddik.

- « Il y a six mois à peine », répondit le dayan.

- « Et bien pour ma part je n'ai pas revu ce passage depuis dix-sept ans, mais permets-moi de te prouver que j'ai raison » dit Rabbi Moché Tsvi.

Après avoir montré ce qu'il affirmait dans le Talmud, il se tourna vers ses h'assidim :

« La Torah nous ordonne de sanctifier le Chabat dans deux versets différents. L'un dit (Chemot 20,8) : "Souviens-toi du jour du Chabat pour le sanctifier". L'autre verset dit (Devarim 5,12):

"Gardes le jour du Chabat pour le sanctifier."

Sur ce point nos Sages nous disent que "Quiconque soumis au commandement de 'Garder' est aussi concerné par le commandement de 'se Souvenir' ".

« Et moi je vous dis également que tout celui à qui s'applique 'Garder', qui se garde de la plus petite apparence de péché, verra alors s'appliquer à lui 'se Souvenir'. Inversement, celui qui n'est pas sans cesse sur ses gardes n'obtiendra pas la bénédiction du souvenir... »

«Lorsqu'une personne utilise toutes ses forces afin d'accomplir les moindres détails de la Torah, y compris ce qui semble totalement secondaire, il démontre par cela que chaque opportunité de réaliser les mots de Hachem est précieux pour lui. Le Maître du monde répond à cette personne en lui donnant les moyens de continuer à accomplir Sa volonté sans problème financier.»

(Le Imré Shéfer)

« ..., pour aimer Hachem, votre Eloqim, et pour Le servir de tout votre cœur et de toute votre âme, » (Ekev 11,13)

Rachi commente en partie " Et pour Le servir de tout votre cœur " : *« Un service qui est dans le cœur, à savoir la prière. »*

Un h'assid du Baal Chem Tov, Rabbi Mendel de Bar, raconte qu'il fut un jour assailli par une pensée étrange tandis qu'il était immergé dans l'extase de la prière :

« "Comment oses-tu prier le Tout-Puissant alors que tu es si souillé par le péché !?" fut cette pensée.

J'en éprouvai une sincère affliction, et fus dans l'impossibilité de m'en défaire, supposant qu'elle émanait du bon côté, d'une source sacrée. Puis je me mis à réfléchir : "S'il s'agissait véritablement d'une pensée sainte, pourquoi ne venait-elle pas me troubler lorsque que je mangeai ou étais occupé à d'autres activités plus terrestres, pour me rappeler combien j'étais entaché par la faute ?" Et donc je l'ai aussitôt chassée ! »

« De même que la fumée des grands bois monte haut, et que les petites braises restent en bas et se transforment en cendres, seules la volonté et l'intention des prières montent, car elles sont l'intérieur des prières. Mais les lettres et les mots appartiennent à la cendre et à l'extérieur. »

(Rabbi Israël Baal Chem Tov)

« Tu te souviendras de Hachem, ton Eloqim, que c'est Lui qui te donne de la force pour faire du succès,... » (Ekev 8,18)

Le verset dit « *c'est Lui qui te donne de la force pour faire du succès* » : Est-ce à comprendre que l'on doit ce souvenir qu'Hachem nous Donne la force de réussir, mais que cette dernière viendrait de nous ?

La traduction (et l'explication) du Targoum est : "Et tu te souviendras de Hachem ton D.ieu, car IL te donne les décisions d'acquérir des biens."

Autrement dit, il ne suffit pas de croire que nos biens viennent d'Hachem, il faut aussi croire que nos décisions prises pour les acquérir ont été placées par Lui dans notre esprit.

C'est ainsi que le Ramban (fin de la paracha Bo) écrit : "l'homme n'a aucune part dans la Torah de Moché Rabeinou tant qu'il ne croit pas que tout ce qui se passe dans la vie est miracle, et que les événements ne relèvent pas d'une dimension 'naturelle', que ce soit à titre individuel ou collectif."

Le Baal Chem Tov dit qu'il faut reconnaître qu'Hachem place dans l'esprit de chacun les idées qui le poussent à agir, quoi qu'il fasse. Par conséquent, à posteriori, il ne faut jamais regretter ses actes, car ils résultent de la volonté divine.

Nos Sages disent "les réchaïm (impies/pervers) sont remplis de regrets".

S'ils regrettent sincèrement leurs péchés, alors pourquoi sont-ils qualifiés de "réchaïm"?

Selon certains, il ne s'agit pas de ceux qui regrettent leurs fautes, mais de ceux qui par exemple regrettent des affaires, des opportunités manquées, et en expriment des remords, car d'après eux ces affaires leur auraient rapporté beaucoup : Ce regret témoigne qu'ils ne croient pas que tout ce qui s'est produit venait de Hachem, que tout est sous Son contrôle, d'où leur appellation de réchaïm.

Le 'Hafets "Haïm dit : « Un homme est semblable à un bébé dans son berceau. Il croit pouvoir faire tout ce qu'il veut, mais en réalité, il ne peut rien faire tout seul. »

(Source adaptation Aux délices de la Torah)

« Dire : "Si seulement j'avais fait ça", c'est littéralement de l'hérésie. »
(Le Tséma'h Tsédek)

Halah'a 'Time' : Questions/ Réponses

Q : Un homme est-il tenu d'honorer son frère aîné ?

R : Un homme est tenu d'honorer son frère qui est plus âgé que lui, que ce soit son frère du père ou son frère de la mère. Et ce devoir est enseigné par le mot « Véèt imékha » (honore ton père et ta mère) — le vav pour inclure le grand frère. Et par conséquent c'est une obligation de la Torah [Kétoubot 103a].

Concernant le respect/l'honneur dû au grand frère, il s'applique à tout celui qui est plus âgé que lui en années, et donc le petit a l'obligation d'honorer tous ses frères aînés [Birkat Yossef 240, Yalkout Yossef p. 654].

Q : Une personne est-elle tenue d'honorer sa sœur aînée ?

R : Les poskim (décideurs) sont partagés sur la question de savoir s'il existe une obligation d'honorer la sœur aînée. Et il semble que, d'après le principe du droit (la loi stricte), il n'y ait pas d'obligation d'honorer sa sœur aînée ; cependant il y a en cela une bonne conduite et une façon convenable de se comporter [Pithey téchouva 19, Yalkout Yossef p. 655].

Q : Un homme est-il tenu d'honorer son grand-père et sa grand-mère ?

R : Un homme est tenu d'honorer ses grands parents. Cependant, le respect de son père prime avant celui de son grand-père, et donc on favorisera l'honneur du père à celui du grand-père ; de même, la coutume est de donner au père d'être "Sandak" et non pas au grand-père [Yalkout Yossef p.668].

De même qu'il est un devoir d'honorer ses parents après qu'ils soient décédés, ainsi il y a lieu d'honorer son grand-père ou sa grand-mère après leur mort, de leur faire une "Hachkava" (prière pour le repos de l'âme), et s'il n'y a personne pour dire Kadich, il dira pour eux le Kadich [Rama 240, 24].

(traduction Ouriel David ben Rabbi H'aïm, issu de « A'h Tov Vah'essed » halah'a yomit 5786)

« Chaque personne a son propre chemin vers l'épanouissement et la connexion avec le Créateur.

Personne ne peut atteindre sa destinée en empruntant le chemin d'autrui, même si celui-ci convient à d'autres. C'est pourquoi chacun doit profondément chérir son chemin unique. »

(Rav Avraham Kook - Yech Lé'ha Kanfé Roua'h 2:40)

Roch Hachana J-40

Chez les kabalistes, on a l'habitude de se préparer à roch hachana 40 jours avant ce jour, soit depuis le 20 Menah'em Av (lundi 3 Août 2026).

Roch Hachana, le nouvel an où le monde entier est jugé pour l'année à venir, a lieu בעז'יה dans 40 jours, et le mois d'Elloul (dans 10 jours) nous sert de préparation.

Roch Hachana n'est pas seulement le jour de la création du Monde, c'est aussi le « Jour du Jugement » pour tous ses habitants. Eloul est donc le mois du bilan, puisque c'est le mois qui précède Roch Hachana, « la Tête de l'Année ».

On comprend aisément que c'est le moment propice pour faire le bilan de sa propre vie, se rapprocher d'Hachem et faire Téchouva en réparant nos fautes.

« Le mois d'Elloul est le 6e mois de l'année, il est à mettre en parallèle avec la veille de Chabat, qui est le 6e jour de la semaine.

De la même façon que l'on se prépare pour Chabat, la veille de Chabat, on doit également se préparer aux Yamim Noraïm (jours redoutables) durant le mois d'Elloul.

De même que plus on aura fait de préparations pour Chabat, plus il sera agréable et rempli de sens, de même les efforts que nous faisons en Elloul nous assurent d'avoir une année pleine de bonté et de bénédictions. » (Chem miChmouël - Choftim 5675 ; Ki Tavo 5672)

Le Ram'hal explique que la relation entre Hachem et l'âme d'une personne est à l'image du lien entre un métal et un aimant. (Messilat Yessarim)

Lorsque l'aimant est éloigné, il n'y a plus d'attraction.

Durant le mois d'Elloul, Hachem se rapproche de chacun d'entre nous, faisant que nous pouvons ressentir de nouveau une attraction pour Lui.

Le père du Rav Dessler dit à son fils (Mikhtav méEliyahou) : « Si on veut réaliser la portée de Roch Hachana, on n'a qu'à réfléchir sur le passé, se remémorer tous les événements de l'année qui s'achève : combien de souffrances sont descendues dans le monde. Tout ceci a été décidé à Roch Hachana dernier ! Cela nous aidera à comprendre combien nous devons avoir peur du jour du jugement présent. »

Le Rav Kanievsky dit que dans notre génération, on doit se remémorer toutes les bonnes choses qui nous sont arrivées pendant l'année passée, et prendre conscience que c'est en ce jour de jugement que tout va être décidé pour l'année à venir...

« il faut savoir que l'on ne sera jamais satisfait si l'on n'accorde pas une attention particulière à ce que réclame notre âme. Ce n'est qu'alors que l'on parviendra à servir Hachem avec un sentiment de bonheur véritablement profond. »

(Rav Avraham Kook - Orot haTorah 9,12)

Minh'a !

Il y a plus de 100 ans lors d'une année de famine, le Av Beit Din de la ville de 'Hevron, le Gaon Rabbi Eliyahou MANI z.ts.l qui fut le maître en Kabbala du Ben Ich 'Haï (Rabbénou Yossef 'HAÏM z.ts.l), voyagea en Égypte afin de rapporter du pain et de la nourriture aux habitants de sa ville. Il fut hébergé chez Yossef Qattawi Pacha, un juif qui était le ministre des finances à la cour royale d'Égypte, et qui avait un immense respect pour les Talmidé 'Ha'hamim.

Yossef Qattawi reçut Rabbi Eliyahou avec beaucoup d'honneur et le convia au repas de midi.

À la fin du repas, le ministre s'excusa auprès du Rav : il devait impérativement s'absenter pour se rendre au palais royal, où se tenait une réunion avec le roi. L'ordre du jour portait sur un appel d'offres majeur concernant la fabrication des uniformes de 50 000 soldats de l'armée. En tant que ministre des Finances, il devait présenter sa propre proposition.

Le Rav lui souhaita une pleine réussite dans son entreprise, mais lui adressa une seule et unique recommandation : rester extrêmement vigilant à ne pas prolonger les discussions au point de manquer la prière de Min'ha. Car nos Sages ont enseigné (Berakhot 6b) qu'il faut toujours

accorder un soin particulier à cet office, puisque le prophète Élie (Eliyahou Ha-Navi) ne fut exaucé que lors de la prière de Min'ha. Le ministre promit de tout mettre en œuvre pour respecter la parole du Rav.

Après les longues discussions menées par le roi et ses conseillers au sujet des différentes propositions, le ministre Qattawi consulta sa montre. Il constata que le soleil allait bientôt se coucher. S'il attendait son tour pour défendre son dossier, le moment pour prier Min'ha serait dépassé. S'excusant à voix basse auprès de ses voisins, il se leva discrètement et s'isola dans la pièce voisine pour prier.

Pendant qu'il priait, s'accomplit pour lui le verset d'Isaïe (65, 24) : « *Avant même qu'ils m'implorant, je leur réponds ; pendant qu'ils parlent, je les exauce déjà.* »

Parce que Yossef Qattawi était un homme profondément généreux et bienveillant envers les siens, l'Éternel écouta sa prière et incita le roi et les ministres à valider son offre sans même qu'il n'ait à l'expliquer.

Lorsque le roi voulut le féliciter, il constata son absence. Les autres ministres expliquèrent qu'il s'était éclipsé quelques instants pour prier, et l'assemblée attendit son retour. Quand il revint dans la salle du conseil, le roi le félicita chaleureusement pour sa réussite dans l'appel d'offre, puis il lui demanda :

— « Depuis quand es-tu devenu si pieux (Tsaddik) et sage (Ha'ham) pour te lever en plein conseil des ministres avec le roi, pour aller prier ? »

— « Un très grand Sage et très grand Tsaddik d'Israël est arrivé chez moi, et je lui ai promis de prier. C'est pourquoi je me suis levé afin de tenir ma promesse. »

Lorsque les autres ministres partirent, le roi demanda à s'entretenir en privé avec lui :

— « J'ai une fille malade qui est alitée depuis des mois. J'ai fait venir les plus grands médecins mais aucun n'a réussi à la guérir. J'ai même demandé à des religieux – les Cheïks arabes – de prier pour elle, sans le moindre succès. De grâce, fais venir ce Rav qui est chez toi afin qu'il la bénisse, peut être qu'il parviendra à la guérir ! »

Le ministre s'exécuta et demanda à Rabbi Eliyahou MANI de se rendre avec lui au palais royal. Le Rav accepta et à leur arrivée le roi le conduisit au chevet de sa fille.

Le Rav se mit à prier Hachem afin qu'Il sanctifie Son Nom dans le monde, et qu'Il envoie une guérison totale à la jeune fille.

La prière du Tsaddik fut exaucée : trois jours plus tard, la fille du roi se leva de son lit, pleinement rétablie.

Rempli de joie, le roi fit appelé Rabbi Eliyahou au palais pour lui exprimer toute sa gratitude, il lui demanda :

— « Quelle est la raison de votre venue en Égypte ? »

— « La famine sévit durement en Terre d'Israël », répondit le Rav, « et mon peuple manque de nourriture. »

Le roi ordonna aussitôt l'envoi de nombreux sacs de récoltes à l'adresse du Rav à Hébron et lui offrit une importante somme en pièces d'or. Le Rav quitta alors l'Égypte quelques jours seulement après son arrivé, chargé de richesses destinées aux habitants de Hébron, et le Nom d'Hachem fut sanctifié.

(Source adaptation histoire issue de halachayomit.co.il)

CHABAT CHALOM À VOUS AINSI QU'À TOUTE VOTRE FAMILLE !

DÉDIÉ À LA GUÉRISON TOTALE DE :

(*"C'est Chabat, on ne peut pas crier ; la guérison est proche"*, שבת היא מלזעזק ורפואה קרובה לבא)

L'enfant Aharon ben Esther, Tsvi Arié ben Sarah, Tsion ben Linda Leivana, Refael Chimône Aïzik ben Aliza Léa, Yonatan Adi ben Haya Rahel, Dan ben Aline, Mordeh'ai ben Esther, Adiel ben Odalya, Stéphane Itsh'ak ben Rivka, Gérard fradji ben Louna, Haim Ben Perla, Mordehai ben Nitsa, Itsh'ak Rafael ben Martine Nouna, Grabriel ben Solika, Itsh'ak ben H'anina, Laurent Yossef ben Rah'el, Gilles Yossef ben Arlette, David ben Adeline, Mordéh'aï ben H'aya Sarah, Janneot Yaakov ben Gracia, Meyer Ben H'anna, Rav Gabriel Haïm Beckouche ben Mercedes Sarah, Jonathan ben esther, David Aaron ben Sarah,

Yossef Itsh'ak ben Eliane Esther Sarah, Moché ben Simh'a, Méir ben Tikva, Benoit Yossef ben Esther, Nissim ben Fanny, Tséma'h ben Sarah, Gérard Yéhochoua ben Éma, Arel ben H'anna, David Salmone ben Rah'el, Moché ben Ida Assous, Yéhouda ben Méchounai véYossef, H'aïm Menah'em ben H'anna, Avraham ben Yaakov Funaro, H'aïm ben Éla, Itsrak ben Chamouh'a, Guilam ben Karine Koh'ava, David ben Brigitte, Yonathan ben Deborah, Daniel Rah'amime ben Nelly Kamouna, Haïm Baruch Ben Toska Tova, Mâoz ben Varda Dévorah, Nir Goutman ben Myriam, Ômer ben Tali, Hillel Chimône H'aï Abitbol Ben Monique Simh'a, Daniel Ychaya Ménaché ben Feigel, inon Chalom ben Sarah, Philippe Nissim ben Hanna Claudine, David itshak ben Valérie Naomie, Yoram H'aïm ben Claire Clara, Aviad ben Noa, Avichaï ben Edna, Noam ben Adi, Patrick Fredj Ben Sarah, Acher Messaoud ben Myriam Marie, Yona ben Simh'a, Réphaël Eliahou ben Myriam, Ofék ben H'ani, Avi'haï ben Meirav, Ohad ben H'ava, Yossef ben Marie-France, Itamar ben Méital, Victor Houani H'aïm ben Julie, Israel Tsion Ben Haya Myriam, Albert Bernard Avraham ben Julie Kamouna, Samy Azar ben Éma Laïla, Eric Tsion Israël ben Rah'el, Yaniv Moché ben Evelyne Naïna H'ava, Mario ben Maria, Koh'ava bat H'aminké, Karine bat Esther, Laurence Dvorah bat Rina, Haguit Rivka bat Renée Cécilia, Aline Émilie bat Giselle Esther, Sarah Rosine bat Margoucha, Ella Myriam bat Naomie Simha, Malkele (Malka) ben Esther, Asher Tzvi ben Rivka Perel, Shlomo ben Rivka Perel, Simcha Bunim ben Rivka Perel, Rivka Perel bat Malka, Margalit Ifra bat Virginie Henriette Shilat Esther, Rouhama bat Élise Louise, Lara Dalya Margot Méssaouda bat Gina Zara Diane, Josiane Léa bat Fortuné Méssaouda, Sarah Mazal-Tov bat Ruth Haya, Sachya Rah'el H'aya bat Yael, Maih'a Simh'a bat Myriam, Mazal Tov bat Rah'el, Shirel Fleurette bat Nathalie Sarah, Batia H'aya bat Kalima, Annie Rose bat Colette Fanny, Esther bat Guénouna, Naomie esther bat ilana H'anna, Simh'a bat Rivka, Sarah Simh'a bat Séverine Léa, Johanna Rah'el bat Annie Suzie Sultana, Liza bat Sarah Fortunée, Julie Yéhoudit bat Sarah, Hadassa bat Esther, Esther bat H'anna, Narkis bat Dalya, Fleurette H'aya Simh'a bat Fortuné Méssaouda, Chantal Fortunée Mazal bat Allegrine Meikha, Sarah Fortunatée bat H'aya, Khemaïssa Bat Reine, Talya bat Yael, l'enfant Noya Haya bat Maayane Myriam Morgan, et tous les malades et blessés parmi le Âm Israël et les h'assidés oumot aÔlam : **נאם !**

Pour la protection du Âm Israël et la venue de Machia'h dans la miséricorde aujourd'hui et de nos jours : **נאם !**

Léavdil, dédié à l'élévation de l'âme de : Agnès bat Zéltana (21 Elloul 5785), Perla bat Rika (26 Tichri), Rosa bat Messouka (11 Tevet 5786), David H'aï ben Rivka (12 Tevet 5786), Mimoun Edmond ben Yaakov véMarie (2 Chevat 5786), David ben Rahel (14 Chevat), Myriam bat Narguis (5 Adar 5786), Yaffa bat Dada (7 Eloul 5785), Yaakov ben Frih'a (5 Tichri 5785), Réfael Foar ben Toufh'a (26 Adar 5786), Ilda H'aya Bélara bat Gaston et Eliane (15 Iyar 5786), Yonathan Yaakov Haïm ben Dévorah (18 Iyar 5786), Yéhouda ben Yossef (4 Sivane 5786), Talya Haya Ruth bat Sarah (8 Sivane 5786), Andrée Esther Tita bat H'aïm véEmma (13 Sivane 5786), Yossef Léon ben Sultana (22 Sivane 5786), Yossef ben Rahamime (22 Sivane 5786), H'aya Léa bat Esther (2 Tamouz 5786), H'édva bat Agnès (13 Tamouz 5786), Rav Ron Moché ben Aviva (14 Tamouz 5786) et tous les disparus parmi le Âm Israël et les h'assidés oumot aÔlam : **נאם !**